

maintenant !

- Extrait du registre des délibérations
« Commission des solidarités et de la politique de la Ville »

Conseil municipal du 12 octobre 2020
Séance du 17 septembre 2020

29 Journée Mondiale du Refus de la Misère

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

- **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

- **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme LEHNER, M. BOUKHACHBA, Mme MOUSSATEN, M. BROCHOT, Mme ALKAYA, M. DEME, Mme FAZAL, M. AKABLI, Mme SAVAS, M. LEMAIRE, Mme LAMBRE.

- **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme MEUNIER, M. MARTIN, Mme TALL, M. BULUT, Mme DUHIN, M. PERRIN, Mme SAKHO, M. KHOULA, Mme SGHIRI, M. N'DIAYE, Mme SOW, M. AÏT MESSAOUD, Mme ELONGUERT, M. EL OUASTI, Mme PEREZ, M. ZAHRAOUI, Mme SENET, M. BOULHAMANE, Mme MAUPIN, MM LUCAS, KA, Mme DUCHATELLE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau :

- **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. CABARET

Pouvoir à :

M. VILLEMAIN

Mme JACQUEMART

Pouvoir à :

M. LUCAS

M. NACHITE

Pouvoir à :

Mme MAUPIN

Mme JAJAN

Pouvoir à :

M. BOULHAMANE

M. SERTAIN

Pouvoir à :

Mme DUCHATELLE

- **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :	39
- Nombre de conseillers en exercice :	39
- Nombre de conseillers absents non représentés :	0
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :	39
- Nombre de conseillers absents lors du vote de la délibération :	0

- **Date de la convocation : 06/10/2020**

- **Rapport de présentation :**

Monsieur Cédric LEMAIRE, maire-adjoint, expose :

A l'initiative du Mouvement A.T.D. Quart-Monde France depuis 1987, le 17 octobre a été déclaré « Journée Mondiale du Refus de la Misère ». C'est ainsi l'occasion pour tous ceux qui combattent au quotidien les injustices, et qui s'engagent contre l'exclusion, de se mobiliser à travers un vaste courant international.

Pour 2020, le thème retenu au niveau national est le suivant : « Agir ensemble pour gagner la justice sociale et environnementale pour tous ». Il s'agit de permettre à des enfants et des jeunes de tous milieux de pouvoir, à leur échelle, agir pour un environnement et une société justes pour tous.

Dans ce cadre, le Centre Communal d'Action Sociale de Creil propose d'attribuer une aide complémentaire de 5,00 € par foyer pour les demandes d'aides alimentaires effectuées sur la semaine en question.

Il est aujourd'hui proposé au conseil municipal de souligner son soutien à cette démarche en adoptant une délibération formalisant ainsi sa volonté de s'associer à cette Journée Mondiale du Refus de la Misère.

Vous êtes appelés à voter.

maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
Vu l'avis de la « Commission des solidarités et de la politique de la Ville » en date du 17 septembre 2020,
Considérant la volonté de la Ville de Creil de s'associer à cette Journée Mondiale du Refus de la Misère,
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 39 Pour : 39 Contre : 0 Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article unique : de marquer sa volonté de s'associer à la Journée Mondiale du Refus de la Misère du 17 octobre 2020.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application telerecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Date d'affichage : **13 OCT. 2020**

Accusé réception de la Sous-Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le **15 OCT. 2020**

et publication ou notification le **15 OCT. 2020**

affiché le **13 OCT. 2020**

CREIL, le **15 OCT. 2020**

Maire de Creil
Président de l'ACSO



Pour le Maire et par délégation
La Directrice du pôle "Vie de la Cité"

Corinne FABLET